



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 19 juin 2025
Date de l'affichage : 19 juin 2025

Séance du JEUDI 26 JUIN 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 26 Juin 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, André RIOU, Magali BECAM, Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Michel BOULANGER

Absents excusés : Jean-Michel CROGUENNEC, Sonia HALLIER, Anne Thérèse LE GOFF, David THEPAUT, Gwénaëlle QUILLEVERE

M. Jean Michel CROGUENNEC a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
Mme Sonia HALLIER a donné pouvoir à Mme Sabrina SCOUARNEC
Mme Anne Thérèse LE GOFF a donné pouvoir à Mme Delphine MARREC
M. David THEPAUT a donné pouvoir à M. André RIOU
Me Gwénaëlle QUILLEVERE a donné pouvoir à Mme Magali BECAM
M. Matthieu POLARD a été nommé secrétaire de séance.

20250619-Entretien des espaces verts : contrat avec l'entreprise SEVEL

M. Le Maire informe le conseil municipal que pour gérer l'entretien des espaces verts, 2 solutions sont possibles :

- Le recrutement d'agents
- Le recours à une entreprise privée.

Une offre d'emploi a été mise sur le site du centre de gestion du Finistère et sur le site France travail, peu de candidatures sont parvenues en mairie.

En parallèle il a été sollicité un devis à des entreprises privées pour l'entretien des espaces vert. Il précise au conseil municipal la proposition de l'entreprise SEVEL.

Après en avoir délibéré et voté (15 pour, 4 contre), le conseil municipal décide de valider la proposition de l'entreprise SEVEL à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une période d'un an. Pour la fin d'année 2025, l'entreprise SEVEL interviendra et réalisera certaines prestations à la demande.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 19 juin 2025
Date de l'affichage : 19 juin 2025

Séance du JEUDI 26 JUIN 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 26 Juin 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Juliette LEGAL, Mathieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, André RIOU, Magali BECAM, Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Michel BOULANGER

Absents excusés : Jean-Michel CROGUENNEC, Sonia HALLIER, Anne Thérèse LE GOFF, David THEPAUT, Gwénaëlle QUILLEVERE

M. Jean Michel CROGUENNEC a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
Mme Sonia HALLIER a donné pouvoir à Mme Sabrina SCOUARNEC
Mme Anne Thérèse LE GOFF a donné pouvoir à Mme Delphine MARREC
M. David THEPAUT a donné pouvoir à M. André RIOU
Me Gwénaëlle QUILLEVERE a donné pouvoir à Mme Magali BECAM
M. Mathieu POLARD a été nommé secrétaire de séance.

20250620-Personnel : Création du grade d'assistant de conservation principal 2^{ème} classe à temps complet et modification du tableau des effectifs

Mme Sabrina SCOUARNEC informe le conseil municipal qu'une offre d'emploi a été déposée sur le site du centre de gestion du Finistère et sur le site France travail pour le recrutement d'un ou une responsable pour la médiathèque, 27 candidatures sont parvenues en mairie, 6 ont été gardées pour un entretien et 4 personnes ont été reçues soit par visio ou en présentielle en mairie. Les entretiens se sont déroulés le 20 et 23 juin 2025.

Elle précise que la personne recrutée va commencer le 1^{er} septembre 2025, il faut pour cela créer le grade d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe à temps complet et par conséquent ajouter cette création au tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le conseil municipal décide de créer le grade d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2025 et par conséquent ajouter cette création au tableau des effectifs.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 19 juin 2025
Date de l'affichage : 19 juin 2025

Séance du JEUDI 26 JUIN 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 26 Juin 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Juliette LEGAL, Mathieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, André RIOU, Magali BECAM, Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Michel BOULANGER.

Absents excusés : Jean-Michel CROGUENNEC, Sonia HALLIER, Anne Thérèse LE GOFF, David THEPAUT, Gwénaëlle QUILLEVERE

M. Jean Michel CROGUENNEC a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
Mme Sonia HALLIER a donné pouvoir à Mme Sabrina SCOUARNEC
Mme Anne Thérèse LE GOFF a donné pouvoir à Mme Delphine MARREC
M. David THEPAUT a donné pouvoir à M. André RIOU
Me Gwénaëlle QUILLEVERE a donné pouvoir à Mme Magali BECAM
M. Mathieu POLARD a été nommé secrétaire de séance.

20250621-Jeux extérieurs

M. Matthieu POLARD informe le conseil municipal que des devis ont été demandés pour installer des jeux extérieurs pour les enfants de 2 à 6 ans à l'arrière de la mairie sur l'espace intergénérationnel dans le rond actuellement vacant.

Il précise que cette demande vient des aides maternelles et des familles ayant des enfants trop petits pour aller sur la structure existante.

Les propositions sont les suivantes :

- Entreprise Synchronicity : 12405.00 € HT
- Entreprise Proludic : 12 373.12 € HT

Il fait part au conseil municipal des points positifs et négatifs des 2 devis.

Après en avoir délibéré, et voté (17 pour, 2 abstentions), le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Synchronicity pour un montant de 12405.00 € HT et autorise M. le Maire à signer le devis.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GUICLAN

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
 En exercice : 19
 Qui ont pris part aux délibérations : 19
 Date de la convocation : 19 juin 2025
 Date de l'affichage : 19 juin 2025

Séance du JEUDI 26 JUIN 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 26 Juin 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoît RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, André RIOU, Magali BECAM, Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Michel BOULANGER.

Absents excusés : Jean-Michel CROGUENNEC, Sonia HALLIER, Anne Thérèse LE GOFF, David THEPAUT, Gwénaëlle QUILLEVERE

M. Jean Michel CROGUENNEC a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL

Mme Sonia HALLIER a donné pouvoir à Mme Sabrina SCOUARNEC

Mme Anne Thérèse LE GOFF a donné pouvoir à Mme Delphine MARREC

M. David THEPAUT a donné pouvoir à M. André RIOU

Me Gwénaëlle QUILLEVERE a donné pouvoir à Mme Magali BECAM

M. Matthieu POLARD a été nommé secrétaire de séance.

20250622-Gestion centralisée du chauffage et des ventilations : demande aide Fonds vert

M. Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été sollicité des devis pour gérer le chauffage et la ventilation dans les bâtiments communaux :

- Mise en place d'une gestion contrôlée pour le chauffage et la ventilation
- Réalisation du câblage
- Rééquilibrage de l'ensemble du système
- Désembouage des radiateurs
- Raccordement du pôle enfance/médiathèque

Le montant des travaux est estimé à 80666.17 € HT dont 21021.50 € HT déjà prévu dans le marché pôle enfance/médiathèque

Il précise que le SDEF attribue une subvention de 6000.00 € et qu'il est possible de déposer une demande de subvention au titre du fonds vert (rénovation énergétique de bâtiments publics locaux).

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Travaux	80666.17 €	SDEFF	6000.00 €
		Fonds vert (50%)	40333.08 €
		Commune de Guiclan	34333.09 €
Total	80666.17 €	Total	80666.17 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide le projet et autorise M. Le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds vert.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 19 juin 2025
Date de l'affichage : 19 juin 2025

Séance du JEUDI 26 JUIN 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 26 Juin 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, André RIOU, Magali BECAM, Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Michel BOULANGER

Absents excusés : Jean-Michel CROGUENNEC, Sonia HALLIER, Anne Thérèse LE GOFF, David THEPAUT, Gwénaëlle QUILLEREVE

M. Jean Michel CROGUENNEC a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL

Mme Sonia HALLIER a donné pouvoir à Mme Sabrina SCOUARNEC

Mme Anne Thérèse LE GOFF a donné pouvoir à Mme Delphine MARREC

M. David THEPAUT a donné pouvoir à M. André RIOU

Me Gwénaëlle QUILLEREVE a donné pouvoir à Mme Magali BECAM

M. Matthieu POLARD a été nommé secrétaire de séance.

20250623-Ancienne école et Presbytère **Diagnostic amiante et plomb**

M Gérard POULIQUEN informe le conseil municipal qu'actuellement les travaux à l'ancienne école publique (traitement de la mэрule) sont stoppés dans l'attente d'un diagnostic amiante.

Il a été sollicité des devis pour effectuer des diagnostics à l'ancienne école et au presbytère :

- Diagnostic immobilier pour vente
- Diagnostic pour repérage amiante et plomb et prélèvement d'échantillon.

L'entreprise LE SCANF de Ploudaniel a répondu : les devis sont les suivants :

- Diagnostic pour vente : 995.00 € TTC
- Diagnostic avec repérage et échantillon : 5085.00 € TTC

Les tarifs sont identiques pour l'ancienne école et le presbytère.

Après en avoir délibéré et voté (15 pour, 4 contre), le conseil municipal décide de réaliser un diagnostic pour repérage amiante et plomb et prélèvement d'échantillon à l'ancienne école et au presbytère (5085.00 € TTC par bâtiment) et autorise M. le Maire à signer le devis.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 19 juin 2025
Date de l'affichage : 19 juin 2025

Séance du JEUDI 26 JUIN 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 26 Juin 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, André RIOU, Magali BECAM, Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Michel BOULANGER

Absents excusés : Jean-Michel CROGUENNEC, Sonia HALLIER, Anne Thérèse LE GOFF, David THEPAUT, Gwénaëlle QUILLEVERE

M. Jean Michel CROGUENNEC a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
Mme Sonia HALLIER a donné pouvoir à Mme Sabrina SCOUARNEC
Mme Anne Thérèse LE GOFF a donné pouvoir à Mme Delphine MARREC
M. David THEPAUT a donné pouvoir à M. André RIOU
Me Gwénaëlle QUILLEVERE a donné pouvoir à Mme Magali BECAM
M. Matthieu POLARD a été nommé secrétaire de séance.

20250624-Participation Ecoles publiques de Landivisiau

M. Le Maire informe le conseil municipal que la commune de Guiclan a l'obligation de participer aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Landivisiau pour les enfants en classes spécialisées et les enfants ayant déménagé mais poursuivant leur scolarité jusqu'à la fin du cycle (maternelle ou primaire). La participation de la commune est la suivante :

- 1 enfant en classe spécialisée : 883.22 €
- 3 enfants en garde alternée en poursuite de scolarité : 1324.83 €

Soit un montant total de 2208.05€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de verser à la ville de Landivisiau la somme de 2208.05 € au titre de la participation aux frais de fonctionnement des écoles publique de Landivisiau.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 19 juin 2025
Date de l'affichage : 19 juin 2025

Séance du JEUDI 26 JUIN 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 26 Juin 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, André RIOU, Magali BECAM, Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Michel BOULANGER

Absents excusés : Jean-Michel CROGUENNEC, Sonia HALLIER, Anne Thérèse LE GOFF, David THEPAUT, Gwénaëlle QUILLEVERE

M. Jean Michel CROGUENNEC a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL

Mme Sonia HALLIER a donné pouvoir à Mme Sabrina SCOUARNEC

Mme Anne Thérèse LE GOFF a donné pouvoir à Mme Delphine MARREC

M. David THEPAUT a donné pouvoir à M. André RIOU

Me Gwénaëlle QUILLEVERE a donné pouvoir à Mme Magali BECAM

M. Matthieu POLARD a été nommé secrétaire de séance.

20250625-Loyer restaurant à L'ouest

M. Le Maire informe le conseil municipal que la fixation du loyer a déjà été traitée lors des séances du 12 décembre 2024 et du 27 février 2025, mais il convient de prendre une nouvelle délibération car elles contenaient des anomalies. Il rappelle les clauses prévues et le montant du loyer.

Le bail doit être établi au nom de la SARL Dieu Restauration représenté par M. Philippe DIEU.
M. André RIOU ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, et voté (15 pour et 2 contre), le conseil municipal :

- Fixe le montant du loyer de la manière suivante :
 - o 1^{ère} année (du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025) : 1000.00 € par mois
 - o 2^{ème} année (du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026) : 1200.00 € par mois
 - o A partir de de la 3^{ème} année (soit à compter du 1^{er} janvier 2027) : le loyer mensuel sera calculé sur 9% du chiffre d'affaire annuel de l'année précédente divisé par douze avec un loyer mensuel minimum de 1200.00 € réévalué et un loyer mensuel maximum de 1400.00 € réévalué selon l'indice des loyers commerciaux publiés par l'INSEE.

Le bail sera établi par l'étude de Maître Broudeur, notaire à Pleyber Christ.

- Autorise M. le Maire à signer le bail et tous les documents relatifs au dossier.

Les délibérations en date du 12 décembre 2024 et du 27 février 2025 sont annulées.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL